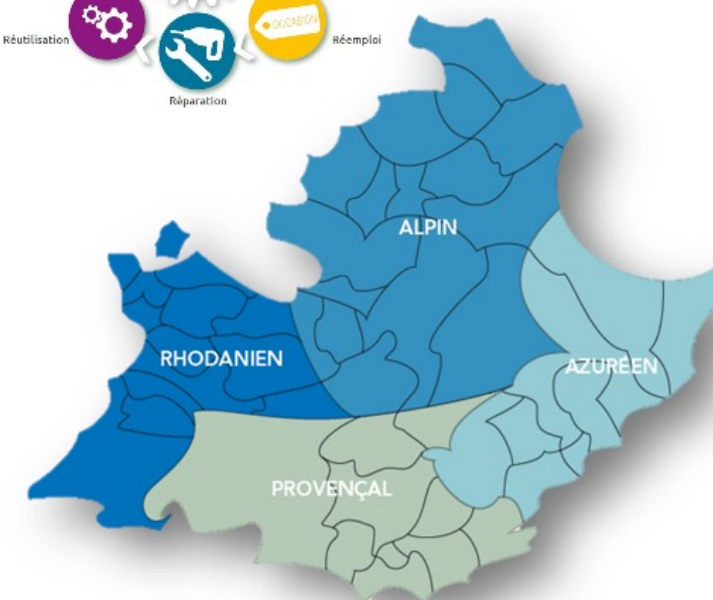


SITUATION DES BASSINS DE VIE

EN MATIERE DE PREVENTION ET DE GESTION DES DECHETS



<http://www.ordeec.org/>



<http://www.lifeipsmartwaste.eu/>

BASSIN RHODANIEN (730 000 hab.)		BASSIN ALPIN (312 000 hab.)		BASSIN PROVENCAL (2 749 000 hab.)
BASSIN AZUREEN (1 371 000 hab.)				
SITUATION 2024 EN MATIERE DE TRAITEMENT DES DECHETS RESIDUELS (stockage et valorisation énergétique)		Déficiaire depuis 2020 (1 ISDND et 1 UVE)		3 ISDND ayant des capacités de stockage compatibles avec les objectifs du SRADET
		8 ISDND ayant des capacités de stockage compatibles avec les objectifs du SRADET et deux UVE en exploitation		Fortement déficiaire depuis 2010 (2 ISDND et 2 UVE dont un en cours de travaux de rénovation)
FAIRE EVOLUER LES COMPORTEMENTS 100 % de collectivités régionales disposant d'une connaissance parfaite des coûts en 2022 via l'application « Comptacoût® » (accompagnement ADEME) - Une première étape de 22 % des habitants couverts d'ici 2020 par une tarification incitative puis 35 % des habitants en 2025 - Généraliser la Redevance Spéciale à l'horizon 2022		13/16 EPCI ont validé la matrice coût de l'ADEME pour les données 2022. 0 % de la population couverte par la tarification incitative en 2022 mais des projets en cours. Déploiement progressif de la Redevance Spéciale (11/16 EPCI en 2022)		16/16 EPCI ont validé la matrice coût de l'ADEME pour les données 2022. 0 % de la population couverte par la tarification incitative en 2022, des projets en cours. Depuis 2023, la RI est en cours de déploiement sur la CC GUILLESTROIS-QUEYRAS. Déploiement de la Redevance Spéciale (13/16 EPCI en 2022)
PREVENIR ET REDUIRE Réduire de 10 % les quantités de Déchets Ménagers et Assimilés non dangereux en 2025 par rapport à 2015		Evolution des quantités de Déchets Ménagers et Assimilés de 2015 à 2022 : + 4,6 % (+ 1,3 % en kg/hab.) Depuis 2023, 14 sur 16 EPCI sont engagés dans un Programme Local de Prévention (7 approuvés couvrant 8 EPCI).		10/10 EPCI ont validé la matrice coût de l'ADEME pour les données 2022. 0 % de la population couverte par la tarification incitative en 2022 mais des projets en cours. Depuis 2023, la RI est en cours de déploiement sur la CC PAYS DE FAYENCE. Déploiement progressif de la Redevance Spéciale (6/10 EPCI en 2022)
FAVORISER LE REEMPLOI - Développer le réemploi et augmenter de 10 % la quantité des déchets non dangereux non inertes faisant l'objet de préparation à la réutilisation - Développer l'installation de sites de réemploi (économie circulaire) - Développer l'utilisation de ressources issues du réemploi et la substitution par des ressources issues du recyclage - Soutenir le développement des filières de réemploi - En tant que prescripteurs publics, privilégier l'orientation des déchets de chantiers vers des filières de réemploi		Evolution des quantités de Déchets Ménagers et Assimilés de 2015 à 2022 : - 3 % (- 6 % en kg/hab.) Depuis 2023, 8 sur 10 EPCI sont engagés dans un Programme Local de Prévention (6 approuvés).		Evolution des quantités de Déchets Ménagers et Assimilés de 2015 à 2022 : - 2,4 % (- 5,4 % en kg/hab.) Depuis 2023, 9 sur 10 EPCI sont engagés dans un Programme Local de Prévention (7 approuvés couvrant 9 EPCI).
RENFORCER LA VALORISATION DES DECHETS - Valoriser 65 % des déchets non dangereux non inertes en 2025 - Valoriser 90 % des quantités de mâchefers produites par les Unités de Valorisation Énergétique en 2025 puis 100 % en 2031 - Augmenter les quantités de déchets d'emballages ménagers triées et atteindre dès 2025 les performances nationales 2015 de collectes séparées des emballages par typologie d'habitat (+55 % par rapport à 2015) - Privilégier deux schémas de collectes des emballages - Harmoniser les consignes de tri au plus tard en 2025 - Favoriser la modernisation des centres de tri pour permettre l'extension des consignes de tri avant 2022 - Mettre en œuvre le tri à la source des biodéchets (ménages, administrations et entreprises) dès 2024 - Encourager/Développer des filières de valorisation directe, si possible de proximité - Réduire les besoins en capacité de stockage		En 2022, 46 % des Déchets Ménagers et Assimilés ont été valorisés matière (+1,4 % par rapport à 2015), intégrant les mâchefers/métaux valorisés. Le taux de valorisation varie de 30 % à 62 % selon les collectivités.		En 2022, 43 % des Déchets Ménagers et Assimilés ont été valorisés (+13,5 % par rapport à 2015), intégrant les mâchefers/métaux valorisés. Le taux de valorisation varie de 39 % à 61 % selon les collectivités.
S'ENGAGER POUR ZERO DECHET PLASTIQUE		L'extension des consignes de tri (ECT) est mise en œuvre depuis fin 2022.		L'extension des consignes de tri (ECT) est mise en œuvre depuis 2018-2019.
ELABORER DES STRATEGIES TERRITORIALES OPERATIONNELLES ET ANTICIPER DES DISPONIBILITES FONCIERES POUR LES EQUIPEMENTS ET UNITES DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT (mai 2024) Anticiper des disponibilités foncières pour les équipements de gestion des déchets de construction (BTP) en cohérence avec les politiques d'aménagement du territoire Intégrer la règle SRADET sur les friches industrielles, les travaux du GT pérenne de cartographie de ces friches pour le bassin azuréen, et l'étude de convertibilité des friches identifiées		En 2022, les mâchefers de l'UVE ont été valorisés à 99 %.		En 2022, les mâchefers des 2 UVE ont été valorisés à 99 %.
BESOINS EN EQUIPEMENTS STRUCTURANTS (recensement fin 2021/mi 2022 auprès des territoires, une centaine de projets identifiés)		Le déploiement de stratégies territoriales de tri à la source des biodéchets s'est accélérée en 2023.		Le déploiement de stratégies territoriales de tri à la source des biodéchets s'est accélérée en 2023.
PROJETS D'EQUIPEMENTS COMPLEMENTAIRES		De nombreux projets en cours inscrits dans les contrats d'objectifs « Prévention, tri des déchets et économie circulaire » et des projets portés par des opérateurs privés.		
ESTIMATION DES INVESTISSEMENTS POUR ATTEINDRE LES OBJECTIFS DE LA PLANIFICATION NATIONALE ET REGIONALE (2019-2025)		100 M€		350 M€
CONTRATS D'OBJECTIFS « PREVENTION, TRI DES DECHETS ET ECONOMIE CIRCULAIRE » AU 31/07/2024		13/16 EPCI et un syndicat ont contractualisé		8/10 EPCI ont contractualisé
		14/16 EPCI et deux syndicats ont contractualisé		9/10 EPCI et trois syndicats ont contractualisé